



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 24/06/2026

BILAN DE LA CANICULE DU 24 JUIN 2026 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT DU NORD

Depuis ce jour, 12h00, la région Hauts-de-France est confrontée à un épisode de canicule exceptionnel ayant conduit au placement de l'ensemble des cinq départements de la région en vigilance rouge par Météo-France, alors que l'Oise est placé en vigilance rouge depuis mardi 23 juin à 12H. Cet épisode se caractérise par des températures particulièrement élevées, de jour comme de nuit, avec des conditions météorologiques restant défavorables jusqu'à la fin de semaine.

Une mobilisation exceptionnelle de l'État et des acteurs locaux

Face à cette situation, les services de l'État, les collectivités territoriales, les services de secours, les établissements de santé et les opérateurs publics et privés sont pleinement mobilisés afin de protéger les populations les plus vulnérables, prévenir les risques sanitaires et garantir la continuité des services essentiels.

Le centre opérationnel départemental (COD) du Nord a été activé à 12h afin d'assurer le suivi de la situation et la coordination de l'ensemble des acteurs concernés.

Bilan régional provisoire

À la date du 24 juin 2026 à 18h00, les remontées des services font état, à l'échelle régionale, de :

- **4 décès**, dont **1 décès par noyade** ;
- **1 urgence absolue** prise en charge ;
- **161 urgences relatives** recensées.

Malgré des sollicitations soutenues des services de secours et de santé, la situation sanitaire demeure à ce stade maîtrisée. Les services d'urgence ne connaissent pas de saturation et les établissements de santé poursuivent leur activité dans des conditions satisfaisantes.

Situation dans le département du Nord

Dans le département du Nord, plusieurs mesures de protection ont été mises en œuvre :

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communiquaion@nord.gouv.fr

- Activation du centre opérationnel départemental ;
- Prise d'arrêtés visant à limiter certains comportements à risque, notamment en matière de consommation d'alcool sur la voie publique et d'organisation de manifestations sportives en plein air ;
- Mise en place de dérogations permettant l'adaptation des horaires de travail sur les chantiers afin de démarrer plus tôt et ainsi protéger les salariés exposés aux fortes chaleurs ;
- Surveillance renforcée des personnes vulnérables et des établissements accueillant du public sensible. »

Vigilance particulière sur la qualité de l'air

Un épisode de pollution à l'ozone accompagne cet épisode caniculaire dans le Nord et le Pas-de-Calais. Les personnes sensibles sont invitées à limiter leurs activités physiques en extérieur et à suivre les recommandations sanitaires diffusées par les autorités.

Situation ferroviaire

Depuis le milieu d'après-midi, plusieurs incidents ont touché les infrastructures ferroviaires sur les lignes Lille-Calais, Lille-Valenciennes et Lille-Béthune, provoquant des retards importants et un afflux de passagers dans la gare Lille Flandres notamment. En conséquence, 30 membres de la Protection civile du Nord ont été engagés, en renfort des équipes de la SNCF, en gare Lille Flandres afin de prendre en charge les passagers et leur distribuer de l'eau.

Appel à la responsabilité de chacun

Le préfet du Nord rappelle l'importance de respecter les consignes de prévention :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes ;
- maintenir son logement au frais ;
- prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles ;
- ne jamais laisser un enfant ou un animal dans un véhicule stationné ;
- respecter les restrictions et mesures prises par les autorités.

Les services de l'État demeurent pleinement mobilisés et continueront à suivre l'évolution de la situation heure par heure en lien avec Météo-France, les services de santé et les collectivités.

Bertrand GAUME, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, salue l'engagement de l'ensemble des services mobilisés et remercie les habitants pour leur vigilance et leur civisme durant cet épisode exceptionnel.

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-commun@nord.gouv.fr